



Politique de développement durable

LE FESTIF! DE BAIE-ST-PAUL

Table des matières

Introduction	04
Buts & objectifs	05
Secteurs d'actions	08
Conclusion	15



Le Festif! de Baie-St-Paul est un rassemblement incontournable de la scène musicale québécoise lors duquel la proximité, l'engagement local, l'éco-responsabilité, l'audace et la créativité flirtent avec la magie du territoire charlevoisien.

Avec pour marques de commerce sa programmation éclatée et surprenante, son sens de la fête, son goût du risque et de l'innovation, son amour de la découverte musicale, son engagement écoresponsable, son enracinement dans sa communauté et dans le terroir charlevoisien, *Le Festif!* est parvenu, en quelques années à peine, à se tailler une place de choix sur la scène musicale québécoise et connaît une croissance phénoménale. Alors qu'à son inauguration en 2010 l'événement offrait une soirée de cinq spectacles et attirait 2 000 mélomanes, il présentait en 2019 plus de 110 concerts répartis sur une trentaine de sites différents à travers Baie-Saint-Paul, réunissant plus de 42 500 festivaliers et cumulant des retombées économiques estimées à 3,5 millions de dollars pour la région. Après 10 éditions, *Le Festif!* est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands ambassadeurs de la région de Charlevoix. Le développement durable a toujours fait partie des valeurs du festival. Nos premières actions datent de la toute première année, lors de laquelle l'offre alimentaire était déjà 100 % locale. En 2015, après avoir remporté le prix VIVATS – catégorie Alimentation, nous faisons l'introduction des verres réutilisables Écocup, qui nous permettent à chaque année de réduire considérablement notre consommation de plastique à usage unique. Plusieurs autres initiatives ont par la suite été mises en place, faisant en sorte que notre respect pour la planète soit littéralement partie prenante de toutes les décisions de l'organisme. L'équipe du *Festif!* fait aussi appel à un comité dédié au développement durable composé de professionnels, de bénévoles et de citoyens à l'affût des enjeux environnementaux, qui se réunit de façon mensuelle afin d'échanger, de se questionner et de mettre en place les initiatives futures.

Le Festif! est organisé selon les 16 principes de la Loi sur le développement durable du Québec et est classifié par la Norme BNQ, qui définit la gestion responsable d'événements et permet aux organisateurs de réduire leur empreinte environnementale. Le festival a été classé niveau 3 en 2016, 2017, 2018 et 2019 par La Coop de l'Arbre, organisme accrédité de la Réserve de la biosphère de Charlevoix. Les bilans des années antérieures sont disponibles sur demande et au lefestif.ca.



crédit photo — Caroline Perron, 2018.

L'équipe du *Festif!* tient à se doter d'une politique stricte, qui non seulement témoignera de ses actions actuelles, mais qui confirmera aussi ses objectifs sur un horizon de trois ans. Cette politique aura donc pour but de :

- Guider l'organisme vers des décisions fidèles à ses valeurs écoresponsables.
- Mettre en valeur les actions (actuelles et futures) liées au développement durable.
- Prouver le sérieux de l'implication de l'organisme.

Les objectifs de cet exercice touchent bien sûr l'entièreté de nos actions relatives au respect de l'environnement, mais nous sommes conscients que le développement durable concerne aussi plusieurs autres sphères de la société, c'est pourquoi la politique suivante inclut aussi différentes implications sociales, tant à l'intérieur de l'équipe qu'au sein de la communauté dans laquelle l'organisme oeuvre.

Les secteurs d'actions ci-dessous ont été choisis en fonction de répondre à notre désir de réduire au minimum les impacts environnementaux produits par nos événements. Ainsi, toutes les décisions concernant le festival sont prises avec cette idée sous-jacente de livrer un festival cohérent et respectueux de cette politique. Les secteurs d'actions sont aussi choisis en fonction de pouvoir inspirer tous les participants du festival à être proactifs en reproduisant nos initiatives dans leur vie quotidienne ou professionnelle. De plus, tel que mentionné antérieurement, l'aspect social du développement durable nous tient beaucoup à cœur. Il est donc primordial pour l'équipe de consacrer du temps à rendre notre communauté et notre milieu de travail meilleurs.

Bien noter que toutes les << mesures en place >> sont des actions actuellement intégrées dans nos événements et que nous tenons à garder en place pour le futur, alors que les actions << à venir >> sont prévues dans une perspective de 3 ans.

1 Diminution des déchets ultimes

La diminution de déchets ultimes (déchets destinés à l'enfouissement) est le secteur d'actions le plus exploité de l'organisme. Nous considérons que la réduction à la source est la clé pour une gestion plus légère de plusieurs aspects environnementaux. Nous travaillons à se rapprocher d'un festival « zéro-déchet » en éliminant entre autres tout plastique à usage unique, que ce soit au sein de l'équipe, chez les artistes et sur les sites du festival.

MESURES EN PLACE:

- Verres réutilisables.
- Bouteilles d'eau réutilisables (abolition des bouteilles d'eau à usage unique en 2016).
- Stations d'eau potable et distributeurs d'eau sur les sites de spectacles, dans les loges et dans les espaces dédiés aux équipes de travail.
- Récupération de mégots de cigarette (en collaboration avec l'entreprise TerraCycle).
- Loges en vrac (en collaboration avec l'épicerie en vrac Chez Bocaux).
- Réduction à la source de 90% des accréditations et cocardes.
- Recouvrement des accréditations et cocardes par une pellicule de fécule de maïs.

À VENIR

- Déployer davantage d'efforts à l'élaboration de mesures plus strictes sur les sites externes (campings, espaces publics, bureaux et espaces dédiés aux équipes).

2 Gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles est sans doute un des plus grands défis de notre organisation. Au fil des ans, nous avons adopté une façon de faire plutôt efficace, mais qui demande encore beaucoup de travail. Grâce au tri des déchets, à la pesée et aux calculs effectués par des firmes professionnelles, nous sommes fiers d'affirmer que la quantité de déchets ultimes produits par jour par festivalier était de 4,32g en 2019.

MESURES EN PLACE

- Système de collecte à 3 voies (déchets ultimes, recyclage, matières compostables).
- Acquisition d'une flotte de 60 bacs.
- Tri, pesée, compilations et calculs de données.

À VENIR

- Trouver une firme professionnelle responsable du système de tri, de pesée et de compilation des données.
- Améliorer la logistique liée à la collecte des matières.
- Améliorer la logistique de transport des matières compostables (en partenariat avec la Ville de Baie-St-Paul).
- Rendre plus visibles les stations de collectes et distinguer davantage les 3 bacs.
- Réduire le poids de déchets ultimes par festivalier par jour (objectif 3 grammes).

3 Fournisseurs

Le choix des fournisseurs, qu'ils soient alimentaires, de matériel, de service, ou autres, est basé sur des critères plutôt strictes qui tiennent compte de leur emplacement, de leur valeurs et de leur implication en terme de développement durable.

MESURES EN PLACE

- Priorisation de techniciens et contractuels de la région lors de l'embauche de ressources.
- Priorisation des fournisseurs situés à moins de 100 km de Baie-St-Paul.
- Priorisation des fournisseurs détenant une politique de développement durable.
- Priorisation des fournisseurs qui prônent un milieu de vie sain, paritaire et égalitaire.
- Fournisseurs web : site web hébergé au Québec et alimenté par hydroélectricité.

À VENIR

- Prioriser les entreprises régionales plutôt que celles qui provenant des grands centres (en tenant compte du nombre de km).
- Bonifier la récolte de données chez nos différents fournisseurs.

4 Alimentation

L'alimentation saine et locale est l'un des aspects les plus reconnus et appréciés du *Festif!* depuis sa création. Toujours dans l'esprit de prioriser le « kilomètre zéro », il est primordial pour l'équipe de faire découvrir les produits locaux à ses participants (artistes, festivaliers, contractuels, bénévoles) et d'encourager les producteurs et restaurateurs de la région. Ce désir de prôner l'alimentation locale vient par contre avec quelques obligations pour les producteurs.

MESURES EN PLACE

- Cafétéria des artistes et des techniciens prise en charge par un traiteur de la région.
- Obligation des fournisseurs (restaurateurs et cafétérias) à offrir des repas dont les ingrédients principaux sont produits dans la région de Charlevoix.
- Kiosques alimentaires (et de boisson) et "food truck" obligatoirement charlevoisiens.
- Obligation des fournisseurs (restaurateurs et cafétéria) à servir tous les repas et boissons dans des contenants 100% compostables (de même que pour les ustensiles).
- Don des surplus alimentaires aux organismes communautaires de la région de Charlevoix.

À VENIR

- Bonifier la gestion des surplus alimentaires (établir des partenariats avant événement et prévoir la livraison ou récupération).
- Imposer aux fournisseurs (restaurateurs) d'offrir au moins un menu végétarien ET un menu végétalien par repas.
- Sensibiliser les fournisseurs externes (casse-croûtes, restaurants) à prioriser les ingrédients locaux et à servir leurs repas dans des contenants compostables. À appliquer aux restaurateurs qui livrent des repas à l'équipe avant-événement.

5 Transport

Le transport est un autre défi plutôt important pour le festival, qui accueille depuis quelques années autour de 40 000 festivaliers, artistes, bénévoles et contractuels pendant l'été. Plusieurs initiatives et partenariats ont été mis sur pied dans les dernières années afin de réduire au maximum les émissions de GES produites par notre événement. Nous sommes par contre bien conscients que nos participants proviennent majoritairement des grands centres et que les déplacements sont inévitables, c'est pourquoi nous mettons aussi beaucoup d'efforts sur la compensation de GES (en point 6).

MESURES EN PLACE

- Groupe de covoiturage « Un lift au Festif » sur la plateforme Facebook.
- Partenariat avec le Train de Charlevoix (rabais sur achat de billet de spectacle).
- Partenariat avec l'organisme Baie-Cycle (flotte de vélos sur plusieurs sites du festival).
- Service de navettes pour déplacements intra-festival.
- Déplacement de l'équipe logistique en véhicule électrique tout au long du festival et des préparatifs (prêt de notre partenaire Hyundai Jean-Roch Thibeault).
- Choix des sites de spectacles en fonction de leur accessibilité sans véhicule (festival piéton).
- Récottes de données de déplacement chez les participants et au sein de l'équipe durant toute l'année (pour compensation).

À VENIR

- Mettre en place un système de navettes des grands centres jusqu'à Baie-St-Paul (et vice versa).
- Éviter de programmer des artistes internationaux qui n'ont pas d'autres spectacles prévus au Canada et qui doivent donc utiliser l'avion exclusivement pour leur venue au *Festif!*.
- Renforcer la stratégie de communications liée aux options de transport alternatif.
- Mettre en place un événement/défi cycliste vers le *Festif!* pour encourager un mode de vie sain.

6 Compensation des GES (gaz à effet de serre)

Tel que mentionné plus haut, les déplacements des participants qui assistent au festival sont inévitables, même lorsqu'ils utilisent le transport alternatif. C'est pourquoi nous avons établi un partenariat avec l'organisme charlevoisien La Coop de l'Arbre, qui nous guide vers une compensation honnête et efficace.

MESURES EN PLACE

- Plantation d'arbres dans les forêts charlevoisiennes (2016-2017-2018).
- Financement d'un programme de formation à l'écocitoyenneté via la bourse ScolÈre dans les classes de 6^e année des écoles de Baie-St-Paul (2019).

À VENIR:

- S'informer sur le fonctionnement des crédits carbone et sur d'autres façons de compenser sainement.
- Mieux informer la population sur nos compensations (stratégie de communications).

7 Affichage

Un événement comme le nôtre nécessite évidemment de multiples sources d'affichage pour guider et informer ses participants. Depuis plusieurs années, l'équipe du *Festif!* tâche d'être audacieuse et innovante dans ses façons d'exploiter l'affichage, autant celui voué à la signalisation ou l'information que celui voué à l'exploitation de commandites. Nous accordons une grande importance à ce que l'affichage soit cohérent avec le paysage et ne vienne pas affecter la quiétude des participants.

MESURES EN PLACE

- Priorisation de matériaux naturels (tissus et fibres naturelles, bois, etc).
- Réemploi des panneaux et affichages antérieurs.
- Réduction à la source (évaluation de la nécessité et réduction de l'affichage lorsque non nécessaire).
- Exploitation alternative de commandites (autre que des panneaux standards) sur les sites de spectacles.

À VENIR

- Réduire au maximum l’affichage lié à l’information et à la signalisation sur le site.
- Mettre en place des formes d’exploitation de commandite innovantes et inspirées de ce qui se font ailleurs dans le monde (recherche).

8 Imprimés

Au même titre que l’affichage, la réduction de l’information imprimée et des produits dérivés est un secteur d’action important mais à laquelle l’équipe doit pallier afin d’éviter toute confusion ou déception chez les festivaliers et participants. Il est donc encore une fois important de rester audacieux et innovants dans nos façons de faire alternatives.

MESURES EN PLACE

- Abolition des pamphlets et dépliants (dépliants pdf disponibles sur l’application mobile).
- Application mobile complète disponible gratuitement et produite par un programmeur de la région.
- Fournisseurs de produits dérivés situés à moins de 500 km.
- Priorisation de matières recyclées pour les produits dérivés.
- Réduction à la source des produits dérivés (petites quantités, moins de modèles).
- Réduction considérable des cocardes et accréditations (accréditations pour médias seulement en 2019).

À VENIR

- Réduire considérablement ou abolir tout produits dérivés.
- Choisir des fournisseurs situés à une distance plus courte de Baie-St-Paul.
- Abolir les cocardes et accréditations.
- Amorcer une réflexion sur la billetterie afin d’éviter l’impression excessive de billets.
- Abolir l’impression des cahiers de productions destinés aux régisseurs de site et aux contractuels.



crédit photo — Caroline Perron. 2019.

9 Sensibilisation, formation, implication des festivaliers

Pour l’équipe du *Festif!*, il est extrêmement important d’impliquer les participants dans la prise de décision et de les sensibiliser tout au long de leur séjour, non seulement pour connaître leur opinion par rapport à nos actions environnementales, mais aussi pour les engager dans nos démarches. Nous considérons que des festivaliers impliqués sont des festivaliers respectueux et porteurs de la cause environnementale.

MESURES EN PLACE

- Brigade verte dépêchée sur les sites du festival pour sondage et sensibilisation.
- Sondages et récoltes de données sur la provenance et les moyens de déplacement des participants (pour compensation).
- Kiosque dédié au développement durable (informations, discussions, sensibilisation) situé en plein coeur du festival.
- Promesse du festivalier; document disponible sur le web avant l’événement, que les festivaliers peuvent signer afin de prouver leur sérieux dans le respect des règles de bon comportement « vert » tout au long du festival (forme d’engagement).

À VENIR

- Kiosque développement durable: Planter une programmation de mini formations offertes par des organismes oeuvrant en développement durable.
- Bonifier le concept de « promesse du festivalier ».

10 Implication sociale et citoyenne

L'implication sociale a toujours fait partie des valeurs du *Festif!* Depuis sa création, l'équipe se fait un devoir de prendre part à différentes activités et mobilisations citoyennes afin de rester engagée et ainsi s'imprégner des aspirations et besoins des gens de la communauté de Baie-St-Paul et des environs. C'est d'ailleurs pourquoi l'organisme prend soin d'implanter des activités culturelles et éducatives tout au long de l'année, comme le *Cabaret Festif! de la Relève* (volet concours du festival) ainsi que le *Festif! à l'École*, projet qui permet aux élèves de la région de recevoir des artistes dans leur établissement scolaire. Nous sommes conscients que c'est la beauté de Charlevoix et de sa communauté qui donnent au *Festif!* une grande partie de son charme, et il est très important pour nous d'être partie prenante de cette vie communautaire, en tant que citoyens et entrepreneurs.



crédit photo — Francis Gagnon, 2019.

MESURES EN PLACE

- Implantation du « Circuit local », qui permet à des artistes de la région de Charlevoix de performer devant un public nouveau et nombreux pendant le festival.
- Participations à des jurys / remises de prix.
- Participations à différentes tables rondes et discussions sur le développement durable en événementiel lors de colloques ou événements québécois.
- Dons de billets de spectacles à certains citoyens de Baie-St-Paul.
- Dons de billets pour oeuvres de charité charlevoisiennes.
- Partenariat avec Culture Cible de la MRC de Charlevoix.
- Dons de matériel (disques, vinyles, instruments de musique) aux Maisons des Jeunes.
- Aide à la planification et à la logistique de différents événements culturels de la région (partage de connaissances).
- Prêt de matériel (stations d'eau potable, mobilier) pour les installations estivales de la Ville de Baie-St-Paul.
- Implication sur différents conseils d'administration et groupes de citoyens bénévoles.
- Espace famille avec jeux pédagogiques implanté sur le site du festival.
- Adhésion au Mouvement ACT (Artistes Citoyens en Tournée) en tant que diffuseur responsable.
- Groupe « Camping citoyen du Festif! » disponible sur la plateforme Facebook et qui permet à des résidents de Baie-St-Paul d'accueillir des festivaliers pendant l'événement.
- Implantation du projet Le Festif! à l'école et implication des jeunes dans l'organisation de la venue des artistes dans leur établissement scolaire.
- **En temps de pandémie** — Présentation de plusieurs spectacles dans les résidences pour personnes âgées de Charlevoix.
- **En temps de pandémie** — Mise sur pied des Tournées de portes, lors desquelles des artistes de la région se produisaient devant les maisons des citoyens le temps d'une chanson.

À VENIR

- Mettre en place un comité de citoyens « conseils » qui sera consulté de façon trimestrielle sur différents enjeux liés au festival (programmation, sécurité, logistique, etc).
- Mettre en place une bourse visant à supporter financièrement une initiative jeunesse.
- Intégrer davantage les personnes âgées dans nos activités culturelles.

- Amorcer une réflexion sur l’insertion sociale et évaluer les potentielles initiatives liées à cet enjeu.
- Créer un programme de prêt de matériel et de mobilier ouvert aux organismes de la région.

11 Parité, environnement sain, diversité culturelle et de genre

Les dernières années ont poussé l’équipe à se questionner davantage sur l’image que le festival projette en termes de parité, de diversité (culturelle, corporelle et de genre) et d’environnement, tant au sein de son équipe que dans sa programmation. C’est pourquoi nous avons travaillé dans les derniers mois à mettre en place une politique stricte pour un milieu de travail sain et respectueux, en plus réfléchir à des moyens d’impliquer et de représenter davantage la diversité dans notre festival. Nous sommes totalement conscients qu’il reste énormément de travail à faire par rapport à cet enjeu maintenant très présent et discuté au sein du Festif!

MESURES EN PLACE

- Politique pour un milieu de travail sain et respectueux signée par tous les membres du personnel.
- Recherche et considération des projets musicaux menés par des gens provenant de la diversité culturelle ou de genre lors du montage de la programmation.
- Adhésion au mouvement « Femmes en musique ».

À VENIR

- Travailler de façon à livrer un festival paritaire dans un horizon de 5 ans.
- Créer un comité « Respect et diversité » formé de personnes issues de la diversité culturelle et de genre afin de réfléchir et conseiller l’équipe sur des nouvelles mesures à intégrer à sa programmation.



L'objectif principal de l'organisme pour les prochaines années est non seulement de maintenir ses actions en place malgré la croissance, mais aussi de rester novateurs et audacieux en termes d'initiatives durables. C'est pourquoi nous consacrons une bonne partie de notre temps à nous inspirer de ce qui se fait partout dans le monde et qui peut être adaptable à la réalité de nos évènements.

Il sera aussi important dans les prochaines années de garder une communication étroite avec nos festivaliers, employés, bénévoles et artistes afin de les garder informés sur les initiatives en place, en espérant leur donner la motivation nécessaire pour reproduire nos actions dans leur vie. Nous éprouvons aussi le désir de partager davantage nos actions et connaissances aux événements et organismes intéressés à en apprendre davantage sur le développement durable en événementiel.

Le Festif! tient à remercier toutes les personnes et instances qui rendent ces actions possibles, ainsi que les festivaliers de respecter son territoire et de prendre part au mouvement année après année. Merci de nous inspirer, de nous encourager, de nous conseiller et de donner autant d'importance à nos initiatives.

PARTENAIRES

Recyc-Québec
TerraCycle
NovaEnvirocom
Aqua Beauce
Ecocup
La Coop de l'Arbre - Organisme accrédité de la Réserve de la biosphère de Charlevoix
Ville de Baie-St-Paul
La MRC de Charlevoix
Chez Bocaux - Épicerie en vrac

Politique de développement durable

LE FESTIF ! DE BAIE-SAINT-PAUL

**Pour des questions concernant
nos actions, contactez**

Anne-Marie Dufour
Directrice à la production de spectacles
et au développement durable

+1 418 435 1659 • annemarie@lefestif.ca